

## Le SIVED en poule position

Lancement de l'opération

Toutes les infos en page 10

### Dossier

Comment le SIVED gère-t-il l'argent des contribuables ?

page 4

### Enquête

Que deviennent nos déchets du quotidien ?

page 6

### Reportage

Zoom sur l'exemplarité de Pause Déjeuner

page 9



## EDITORIAL

# L'avenir du SIVED

Le SIVED assure depuis 18 ans la collecte, le tri, le transport et le traitement de nos déchets ménagers.

Nous avons construit durant cette période, quatre Espaces-triS, un Quai de Transfert, une Plateforme de déchets verts et prochainement une Ressourcerie.

Dans un contexte de normes environnementales toujours plus contraignantes, nous avons su maîtriser le coût de ce service qui aurait coûté beaucoup plus cher si nous n'avions pas construit tous ces équipements et si nous n'avions pas mis en place les collectes sélectives sur notre territoire.

Le SIVED doit encore répondre à un défi majeur dans l'hypothèse bien probable de la fermeture du site du Balançan, situé au Cannet-des-Maures, où sont acheminés et enfouis nos déchets résiduels !

Dans ce cas, nous ne savons pas où seraient traitées nos ordures ménagères, ni surtout à quel coût, probablement exorbitant.

C'est pour cette raison que le SIVED a pris l'initiative, depuis 2012, de regrouper toutes les collectivités de Centre-Ouest-Var pour trouver une alternative à cette fermeture : C'est le projet TECHNOVAR dont nous vous reparlerons.

Au moment de relever ce défi, le SIVED arrive pourtant à un tournant de son histoire après 18 ans d'existence, car l'évolution de nos territoires lui impose une transformation profonde.

Au moment de relever ce défi, le SIVED arrive pourtant à un tournant de son histoire après 18 ans d'existence, car l'évolution de nos territoires lui impose une transformation profonde.

La création prochaine et probable au 1er janvier 2017 de la future Communauté d'Agglomération «Provence-Verte» entrainera, soit la disparition du SIVED au profit de l'agglomération, s'il reste dans sa configuration actuelle, soit sa transformation, par extension de son périmètre, de ses compétences et de sa gouvernance s'il venait à porter légitimement le projet TECHNOVAR.

Le SIVED deviendrait alors un formidable outil pour nos territoires, possédant une solide équipe d'ingénieurs, de techniciens, d'administratifs, d'ambassadeurs de tri, expérimentés, engagés et compétents ; renforcée par la nouvelle Communauté d'Agglomération et prolongée par les équipes des territoires voisins chargées également du traitement des ordures ménagères.

A un moment où le SIVED annonce une réduction du coût de ces prestations d'environ 8% pour l'année 2016, grâce à toutes les actions évoquées ci-dessus, mais aussi grâce à l'action de chacun d'entre vous dans le domaine du tri, la nécessité de lui permettre de poursuivre son action s'impose à nous.

Il appartient maintenant aux élus de prendre les bonnes décisions...

André GUIOL  
Président du SIVED

### Flash Tri, le journal d'informations du SIVED

Création : Laura GUIX  
(service communication du SIVED)  
Crédits photos : SIVED, Fotolia, Pause Déjeuner  
Impression : Imprimerie ZIMMERMANN  
Distribution : Val d'Issole Distri  
Tirage : 27 000 exemplaires

### SIVED

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets  
Bâtiment H5, quartier de Paris, 174 route du Val - CS 70 325  
83175 Brignoles Cedex  
04 98 05 23 53  
sived@sived83.com

**Quelqu'un dans votre entourage ne reçoit pas le Flash Tri ?**

Faites-le nous savoir.  
Par mail : [communication@sived83.com](mailto:communication@sived83.com)  
Par téléphone : 04 98 05 23 92

Nous veillerons à régler ce problème de distribution pour nos prochaines publications

# ACTUALITES

L'essentiel à retenir

## Foire de Brignoles

Venez nous rejoindre sur notre stand, du 16 au 24 avril, dans le Grand Pavillon de la foire de Brignoles. Cette année, le thème retenu est la réduction des biodéchets.

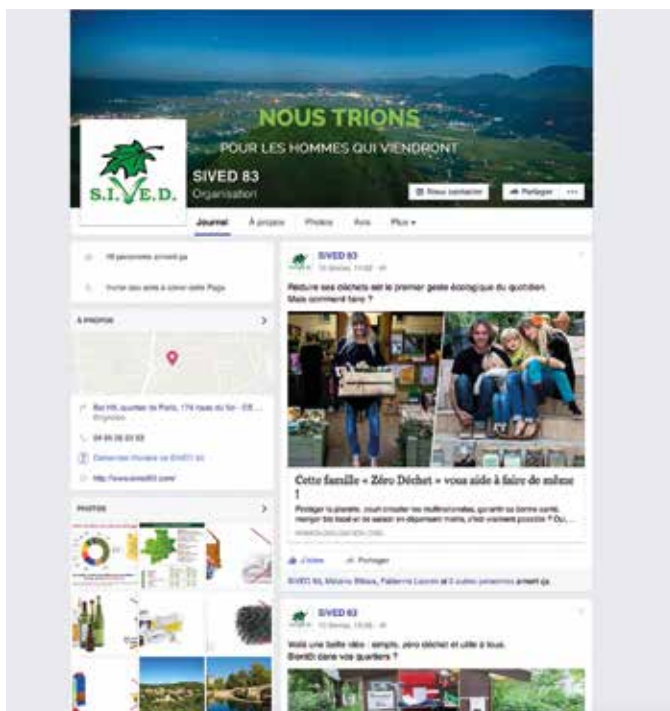


Au programme : lancement de l'opération «Le SIVED en poule position», présentation des dispositifs de compostage collectif dans les écoles et les campings.

Venez nombreux !

## Le SIVED est connecté !

Retrouvez-nous maintenant sur Facebook !



Rejoignez-nous sur facebook pour bénéficier des dernières actualités du SIVED. Partagez également nos astuces zéro déchet et nos recettes anti-gaspillage.

## Idées reçues



« Le verre et les papiers sont mélangés après votre geste de tri, puisque les colonnes vertes et bleues sont collectées et vidées en même temps dans le même camion. »

**FAUX**

En effet, les colonnes vertes et les colonnes bleues sont bien collectées en même temps et par le même camion.

Cependant, le verre et les papiers ne sont pas mélangés, puisque le camion dispose d'une benne compartimentée.



« Je peux déposer les papiers, journaux et magazines avec les emballages. »

**FAUX**

Les papiers, journaux et magazines sont toujours à déposer dans les colonnes bleues. Les informations disant le contraire sont fausses. Merci de ne pas les considérer.

## ATTENTION :



Il n'y aura pas de collecte le 1er mai. Ne sortez pas vos sacs ou bacs individuels.

Les Espaces-triS seront fermés les 1<sup>er</sup>, 5, 8 et 16 mai. Merci.

# Comment le SIVED gère-t-il l'argent des contribuables ?

## LES DÉPENSES

Le budget annuel du SIVED représente  
**11 millions d'euros.**



### 8% - Remboursement de la dette

Reboursement des emprunts (intérêts et capital) ayant permis entre autre de financer les 4 Espaces-triS, le quai de transfert et le Pôle Valorisation des déchets verts et bois.

### 5% - Charges générales

Loyer, électricité, eau, location des photocopieurs, fournitures, etc.

### 13% - Charges de personnel

Rémunérations des salariés, charges sociales et fiscales liées.

### 72% - Prestations de service

Collecte, transport, traitement des déchets, maintenance des bacs et des colonnes. Ces coûts sont majoritairement facturés à la tonne. Chaque tonne de déchets évitée génère des économies.

### 2% - Investissement matériel

Équipements et travaux sur les sites (Espaces-triS, quai de transfert, pôle valorisation, etc), acquisition de matériels et de véhicules.

Ces dernières années, la part d'investissement représente environ 10% du budget total du SIVED. L'essentiel des dépenses est réalisée afin d'assurer le service nécessaire à la gestion des déchets produits par les habitants du territoire.

## LES RECETTES

**1% - Atténuation de charges**

Remboursement de l'assurance personnel (SOFCAP)

**4% - Produits de service**

Contrepartie financière payée par un usager ou une entreprise pour un service rendu : vente des composteurs individuels, facturation des dépôts en Espaces-triS, facturation de la redevance spéciale, etc.

**7% - Reprises et soutiens**

Revente des matières issues du tri et soutiens versés par des éco-organismes en fonction de notre performance de tri. Plus on trie, plus cette recette est importante.

**80% - Participations des Communautés de Communes**

Financement du service par les Communautés de Communes. Ces fonds sont essentiellement collectés par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), détaillée sur le foncier bâti du contribuable.

**1% - Subventions**

Sommes versées par des partenaires financiers (Région, Département, Préfectures, ADEME, etc) pour aider le syndicat dans la réalisation de certains investissements : études, achats d'équipements, travaux, etc.

**7% - Dotations de fonds divers**

Retour de la TVA (FCTVA), amortissement des biens acquis par le syndicat.

La recette la plus importante du SIVED vient de votre portemonnaie et sert à financer le service rendu.

En effet, 80 % des recettes sont issues des participations des Communautés de Communes et donc indirectement prélevées sur vos impôts. En d'autres termes, pour réduire vos impôts réduisez la quantité de vos déchets.

**Chaque tonne de déchets évitée (ou à défaut recyclée) est un coût en moins à supporter par le contribuable.**

# Que deviennent nos déchets du quotidien ?



On le sait bien les ressources naturelles ne sont pas illimitées et les matières premières issues du recyclage deviennent donc fondamentales. Capturer ces ressources dans nos déchets permet de protéger efficacement notre environnement.



## Le verre

Le verre est indéfiniment recyclable. Le calcin (verre pilé) est devenu la principale matière première utilisée dans la fabrication du verre.

**Il est transformé en : emballages en verre**



## L'aluminium

L'aluminium est lui aussi indéfiniment recyclable. Son coût de fabrication est très élevé, du fait de l'utilisation massive d'énergie. Son recyclage représente donc un enjeu économique majeur.

**Il est transformé en : vélos, voitures, avions, etc.**



## L'acier

L'acier est lui aussi un matériau recyclable à l'infini. Il est le premier matériau recyclé en Europe.

**Il est transformé en : voitures, caddies, appareils électroménagers, etc.**



## Le plastique

Une tonne de plastique recyclée permet d'économiser 830 litres de pétrole.

**Il est transformé en : nouveaux emballages, vêtements d'hivers, couettes, coffrages de piscines, tuyaux, revêtements de sols, montures de lunettes et montres, mobilier urbain, etc.**





## Le carton

Le carton se recycle une dizaine de fois environ. Chaque tonne de carton recyclée permet d'économiser 2,5 tonnes de bois.

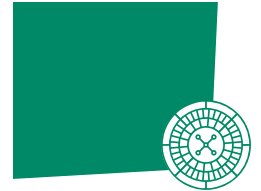
**Il est transformé en : boîtes en carton, boîtes à oeufs, etc.**



## Les pneus

Après traitement, les produits issus du recyclage sont des granulés et poudrettes de caoutchouc.

**Il sont transformés en : nouveaux pneus, revêtements de sols, roulettes de bacs à déchets, etc.**



## Les textiles

La majorité des textiles collectés pour valorisation sont réutilisés. Dans la plupart des cas ils sont revendus dans des boutiques solidaires. A défaut, ils sont transformés en : **chiffons d'essuyage, rembourrage ou isolation thermique.**



## Les déchets verts

Les déchets verts collectés par le SIVED sont traités directement sur le territoire, au Pôle Valorisation implanté à Tourves.

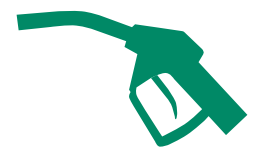
**Ils sont transformés en : granulés de chauffage, paillage, compost, combustible pour de la production d'électricité.**



## Les huiles de friture

Les huiles de friture ne doivent pas être déversées dans l'évier, les WC ou les caniveaux. Elles forment une pellicule grasse en surface des eaux. Un litre d'huile suffit pour former une pellicule de 1000m<sup>2</sup>.

**Les huiles collectées par le SIVED sont transformées en biodiesel et utilisées en substitution du gazole pour les camions.**



## Bouchons de liège

Au SIVED, les bouchons de liège sont collectés par France Cancer. Les fonds récupérés par la vente de ces bouchons sont intégralement versés à la recherche contre le cancer.

**Ils sont transformés en : panneaux et plaques pour isolation acoustique ou thermique, revêtement de sols et de murs, semelles de chaussures, etc.**



# Les ambassadrices du tri

Vos interlocutrices privilégiées

Les ambassadrices du tri sont les actrices de proximité du territoire chargées d'informer et de sensibiliser les habitants au tri des déchets. Découvrez ici ce métier essentiel.



Carole



Catherine



Irène



Madeleine



Stéphanie

## Informier, sensibiliser et contrôler

Les ambassadrices sillonnent les rues et chemins des 16 communes du territoire pour venir à votre rencontre. Elles contrôlent la qualité du tri lors du ramassage des sacs ou des bacs. En cas d'erreurs, il leur arrive de frapper à votre porte pour vous rappeler les consignes de tri. Elles sont à votre écoute et essaient de vous accompagner dans le geste de tri.

## Animer

Elles sont régulièrement présentes sur les événements de vos communes où elles tiennent un stand. Elles vous invitent notamment à les rencontrer lors de la foire de Brignoles, celle de Correns ou encore aux forums des associations

## Éduquer

Les ambassadrices interviennent en classe pour informer les enfants de manière ludique. Elles organisent également des visites du centre de tri, du centre d'enfouissement ou des Espaces-triS du SIVED. Le tout à la demande des établissements scolaires.

## Accompagner

Véritables actrices de l'environnement, elles participent également à la mise en œuvre de la politique déchets des communes sur lesquelles elles interviennent (propreté, collecte, compostage, réduction des déchets, etc).

**S'il nous semble naturel aujourd'hui de trier nos déchets et si nous avons acquis les bons réflexes, c'est en partie grâce à elles !**

Pour les contacter, joindre le siège du SIVED au :  
04 98 05 23 53





# Pause Déjeuner

## s'active pour le tri



Pause Déjeuner, c'est un concept de cuisine de saison, insolite et gourmande, bénéfique pour l'économie locale et le territoire du SIVED.

### Le Tri

Amandine et Sabine, traiteurs installés au centre de Brignoles, sont engagées dans le tri et le compostage de leurs déchets de cuisine. Ainsi, sur un an, la petite entreprise a détourné des ordures ménagères 364 kilos de déchets et n'a produit que 48 kilos d'ordures.



### La prévention

Les mets sont conditionnés dans des contenants en verre et des paniers en tissu, consignés, lavés et réutilisés. A raison de 2 777 repas distribués en 2015 ce sont près de 694 kilos de déchets plastique évités.

Si Pause Déjeuner payait les ordures ménagères au poids, la petite entreprise aurait payé seulement 18 € pour éliminer ses 48 kilos d'ordures ménagères ...

... et aurait réalisé une économie de 90 € grâce au compostage de ses déchets de cuisine et à la réutilisation de ses emballages.

### Un concept à élargir

Si 50 ou 100 restaurants sur le territoire du SIVED s'engagent dans la même démarche, on ne parle plus de kilos mais de tonnes de déchets évitées ; on ne parle plus de dizaines mais de milliers d'euros économisés !

En plus d'adopter une bonne gestion de leur déchets, Amandine et Sabine, concoctent leurs menus en fonction des saisons et des produits disponibles sur le territoire. Choisir Pause Déjeuner c'est prendre conscience de son environnement.

### Pause Déjeuner

38 rue Jules Ferry à Brignoles

[www.pausedejeuner83.com](http://www.pausedejeuner83.com)

# Le SIVED en poule position

## Adoptez deux poules et recevez un poulailler



Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets ménagers, le syndicat lance l'opération « Le SIVED en poule position ».

### La démarche

L'objectif est de détourner de votre poubelle les déchets alimentaires que vous produisez (épluchures, restes de repas, etc) et de vous faire bénéficier d'oeufs frais et locaux.

La démarche est la suivante : après inscription auprès des services du SIVED, vous achetez deux poules chez un éleveur partenaire : la ferme du Caramy à Tourves. En échange de votre engagement, le SIVED vous offre un poulailler.

Un foyer  
de 4 personnes  
peut détourner des  
ordures ménagères  
jusqu'à

**300 kg**  
de déchets  
alimentaires

Deux  
poules peuvent  
pondre jusqu'à

**500**  
oeufs par an

### Des résultats prometteurs

En effet, durant les 3 mois d'expérimentation, fin 2015, près de 500 Kg de déchets fermentescibles ont été détournés des ordures ménagères et 1700 oeufs ont été produits grâce aux 20 foyers participants à la démarche.

Les foyers ont donné 10 à 60 Kg de déchets aux poules et ont ramassé entre 25 et 90 oeufs sur les trois mois de l'expérimentation.



**Si vous êtes intéressés par la démarche, contactez les services du SIVED  
au 04 98 05 23 53 ou envoyez un mail à [sived@sived83.com](mailto:sived@sived83.com).**

## COMPOSTAGE

# Le compostage malin

## A l'école je trie mes restes de repas



A Brignoles les écoliers participent au fleurissement de la ville.



### La démarche

A la fin du repas, les élèves des écoles de Brignoles sont invités à trier leurs restes de repas et les déposer dans des conteneurs spécifiques. Une fois remplis, ils sont collectés quatre fois par semaine par les services du SIVED pour être compostés.

Les déchets sont transportés pour être compostés dans le fermenteur électromécanique du SIVED (ci-dessous) situé à côté des serres municipales.



### Les résultats

Ainsi, chaque année près de 25 tonnes de déchets organiques sont collectées dans les cantines et plus de 9 tonnes de compost sont produites. Le site est visitable et dispose d'un parcours pédagogique.

Le compost est ensuite utilisé par le personnel municipal pour les aménagement paysagers de la ville (jardinières, ronds-points, etc).

**Par leur geste de tri, les élèves brignolais contribuent à améliorer leur cadre de vie.**

#### Les établissements qui participent :

Ecole Jean Jaurès, Ecole Jean Giono, Ecoles Marie Curie, Ecole La Tour, Lycée Raynouard, Jardin éducatif La Courte Échelle, Centre de Loisirs.

**COMPOSTAGE**



# Installez un composteur dans votre jardin

## Le SIVED vous accompagne !

Le compost issu des biodéchets sert d'amendement organique pour enrichir les sols. Il est fréquemment utilisé pour les potagers, les jardins d'ornement (pelouses, fleurs, etc), les cultures (vignes, vergers, etc) et la fabrication de terre végétale. Composter ses propres déchets dans son jardin est le circuit de valorisation idéal, à la fois économique et écologique, il ne nécessite ni transport, ni coût de traitement et limite les achats d'engrais pour le jardin.

### Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques : épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, déchets de jardin, etc. Il faut veiller à alterner les couches de déchets (humides et secs, grossiers et fins) et éviter de mettre des végétaux malades ou des mauvaises herbes en graines.

### Quel est le modèle de composteur fourni par le SIVED ?

**Le composteur est de couleur verte. Il est fabriqué en plastique 100% recyclé et présenté en kit. Ses dimensions, une fois monté, sont les suivantes : 870x790x790 mm. Il a une capacité de 345 litres. Le bio-seau et l'aérateur mélangeur sont fournis.**

### Comment s'inscrire pour obtenir un composteur auprès du SIVED ?

#### Par courrier :

Remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

SIVED  
Bât H5, quartier de Paris  
174, route du Val  
CS 70 325  
83175 Brignoles cedex

**Par courriel :** sived@sived83.com

**Par téléphone :** 04 98 05 23 53

**Par fax :** 04 98 05 23 56

#### Attention :

- **Aucune confirmation de commande ne vous sera adressée** (vous serez informés par courrier de la prochaine distribution).
- Le **délai d'attente** pour obtenir un composteur varie de un à trois mois.
- **Il ne faut pas envoyer de chèque.**

### Quelles sont les modalités d'inscription ?

- **Participation de 15 €** l'unité lors du retrait du composteur par chèque bancaire ou postal, à l'ordre du Trésor Public (solde pris en charge par le SIVED et la mairie).
- Séance d'information facultative organisée lors de la distribution du composteur (30 à 40 minutes).

### Bulletin d'inscription pour obtenir un composteur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Commune : .....

N° de téléphone : .....

Nombre de composteurs souhaités\* : .....

\* dans la limite de deux par foyer et **selon conditions**

Surface au sol : 0,62 m<sup>2</sup>  
Volume : 345 litres  
Poids : 14 Kg

